

Simulation de cotisations et contributions sociales

Date d'édition : 26/06/2025

Cette simulation tient compte des taux de l'année actuellement en vigueur. Elle est communiquée à titre indicatif à partir de données déclarées et ne saurait engager la responsabilité de la Sécurité sociale des artistes auteurs.

Montant de l'assiette sociale 0,00 €

Montant des cotisations et contributions sociales 438,37 €

	Sans la prise en charge de l'Etat	Avec la prise en charge de l'Etat
Sécurité sociale	28,51 €	0,00 €
Vieillesse plafonnée	491,83 €	438,37 €
Contribution sociale généralisée	0,00 €	0,00 €
Contribution au remboursement de la dette sociale	0,00 €	0,00 €
Contribution à la formation professionnelle	0,00 €	0,00 €
Montant des cotisations et contributions sociales	520,34 €	438,37 €
Montant de la prise en charge de l'Etat		81,97 €